Adopté

Procès-verbal
4e rencontre du conseil d'établissement
25 mai 2022

Étaient présents : Juli Osborne, Julie Lanthier, Nathalie Deschênes, Anthony Millar, Patrick Danis, Marie-Ève Poirier, Brigitte Landry, Caroline Chénier, Chantal Saint-Pierre, Jean Lessard, Martine Jolin, Jacinthe Goudreau et Annie Legault.

Absences : Nancy Genest et France Turcotte

1. **Vérification du quorum et ouverture de la rencontre**
   M. Millar constate le quorum et déclare l'ouverture de la rencontre à 19h05.

2. **Adoption de l'ordre du jour**
   M. Millar procède à la lecture de l'ordre du jour.

   Il est proposé par Mme Goudreau d'adopter l'ordre du jour pour la rencontre.
   Adopté à l'unanimité. CÉ 202122-250522-01

3. **Adoption et suivis du compte rendu du 16 février 2022**
   M. Millar demande aux membres s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la dernière rencontre du CÉ qui a eu lieu en février dernier.

   Il est proposé par Mme Legault d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 février 2022.
   Adopté à l'unanimité. CÉ 202122-250522-02

4. **Parole au public**
   M. Jean Lessard, conseiller municipal, est présent à la rencontre. Il mentionne que des mesures d'atténuation de la vitesse sont cherchées pour ralentir la circulation aux abords des écoles. Des dos d'âne seront installés sur certaines rues autour de l'école et un trottoir sera ajouté sur la rue Bélair.

5. **Mot du représentant au comité de parents**
   M. Danis a partagé les informations essentielles des dernières rencontres du comité de parents par courriel.

   Voici un résumé de celle du 16 mai dernier :
   - Des changements à la tarification du service de garde sont possibles pour 2022-2023. À suivre.
   - Transport : Le temps est venu de renégocier les contrats pour le transport scolaire. Le processus de soumissions est débuté. Le prix actuel de l'essence fait en sorte que les prix

des transporteurs augmenteront. La distance entre l'école et la maison pour laquelle le transport est accordé aux élèves du secondaire sera possiblement revue.
- Les masques seront disponibles jusqu'à la fin de l'année scolaire pour les élèves et les membres du personnel qui souhaitent les porter malgré la levée de l'obligation de le faire.
- Protecteur de l'élève : Le contrat de la personne en poste viendra à échéance le 30 juin prochain. Le processus de candidature est débuté.
- Mme Annie Goudreau est la représentante du secteur au CA du CSSD.
- Le calendrier des rencontres pour l'an prochain a été approuvé.

6. <u>Mot du personnel</u>

Mme Goudreau informe les membres du conseil d'établissement que les rapports de services en orthopédagogie et en orthophonie sont en rédaction et que la révision des plans d'intervention est presque terminée pour l'ensemble des élèves de l'école.

Mme Saint-Pierre rappelle aux membres du CÉ que la fatigue commence à se faire sentir de la part de tous et qu'il ne faut pas baisser les bras puisqu'il reste très peu de temps à l'année scolaire. Elle rappelle également aux membres que les évaluations ministérielles débuteront la semaine prochaine en 4e et en 6e année.

7. <u>Mot du service de garde</u>

Mme Legault informe les membres du CÉ des points suivants :
- Les enfants sont envoyés à l'extérieur aussi souvent que possible en fin de journée afin de profiter de la belle température, lorsque c'est possible.
- Hop-hop : Une nouvelle fonction sera ajoutée à la plateforme l'an prochain permettant aux parents de signaler leur arrivée prochaine afin que les enfants soient prêts à leur arrivée. Des frais devront être déboursés par les parents qui aimeraient utiliser cette fonction.

8. <u>Mot de la direction</u>

Mme Osborne présente différents points :

- Clientèle 22-23 : Nous accueillerons le même nombre de groupes l'an prochain (25). Il y aura cependant une classe multi-niveau au premier cycle. L'enseignante qui sera responsable de cette classe travaille déjà avec la conseillère pédagogique et continuera de le faire l'an prochain.
- Panier service EHDAA 22-23: Nous aurons 2 enseignantes-orthopédagogues pour un total de 10 jours de service par semaine et deux orthopédagogues se répartiront 8,5 jours de service par semaine. Nous aurons aussi l'aide de 2 TES à 30h, 4 TES à 26h, 1 PEH au préscolaire (25h) et 2 TES à 25h.

- Organisation récréations 22-23 : Nous reviendrons à seule récréation en AM et une en PM dès l'an prochain. Les éducateurs du service de garde ainsi que les TES assureront les surveillances sur la cour.
- Comportements attendus : La journée cinéma a eu lieu la semaine dernière pour l'ensemble des groupes de l'école. Cette activité a été bien appréciée par les élèves. Nous mettrons possiblement l'accent sur les comportements attendus sur la cour d'école l'an prochain.

9. <u>Grille matière et répartition 2022-2023</u>

Mme Osborne présente la grille de répartition des matières.

Il est proposé par Mme Goudreau d'approuver la grille de répartition des matières.
Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-250522-03

10. <u>Normes et modalités 2022-2023</u>

Mme Osborne le document en lien avec les normes et modalités pour l'année prochaine ainsi que le document des dates à retenir.

Il est proposé par Mme Deschênes d'approuver les normes et modalités pour 2022-2023.
Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-250522-04

11. <u>Effets scolaires 2022-2023</u>

Mme Osborne présente les listes d'effets scolaires pour l'année 2022-2023. Les cahiers seront achetés par l'école et les parents n'auront qu'à rembourser les frais.

Il est proposé par Mme Saint-Pierre d'approuver les effets scolaires 2022-2023.
Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-250522-05

12. <u>Règles de conduite et fonctionnement de l'école 2022-2023</u>

Mme Osborne présente le document sur les règles de conduite et fonctionnement de l'école 2022-2023.

Il est proposé par Mme Legault d'approuver les règles de conduite et fonctionnement de l'école 2022-2023.
Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-250522-06

13. <u>Règles de conduite et fonctionnement du service de garde 2022-2023</u>

Mme Legault présente le document sur les règles de conduite et fonctionnement du service de garde 2022-2023.

Il est proposé par Mme Poirier d'approuver les règles de conduite et fonctionnement du service de garde 2022-2023.
Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-250522-07

14. <u>Présentation des activités lors des journées pédagogiques au service de garde 2022-2023</u>

Mme Legault présente les activités lors des journées pédagogiques au service de garde 2022-2023. Celles-ci seront sujettes à être modifiées selon les coûts du transport.

Il est proposé par Mme Chénier d'approuver les activités lors des journées pédagogiques au service de garde 2022-2023.
Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-250522-08

15. <u>Don de M. Lessard, conseiller municipal</u>

Mme Osborne présente aux membres du CÉ la demande de don qui sera présentée à M. Lessard, conseiller municipal du secteur. Elle propose de demander 10 000$ qui serviront à remplacer la structure de jeux dans la cour du préscolaire. Le reste du montant sera assumé par une subvention en provenance du gouvernement ainsi que le fond à destination spéciale de l'école.

Il est proposé par Mme Landry d'adopter la demande de don pour le projet d'aménagement de la cour du préscolaire telle que proposée par Mme Osborne.
Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-250522-09

Il est proposé par Mme Legault d'adopter l'utilisation du fond à destination spéciale pour l'aménagement de la cour du préscolaire tel que proposé par Mme Osborne.
Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-250522-10

16. <u>Sorties éducatives</u>

Mme Osborne présente les sorties éducatives à venir.

Il est proposé par Mme Deschênes d'approuver les sorties éducatives.
Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-250522-11

17. <u>Varia</u>

Aucun point n'est abordé.

18. <u>Date de la prochaine rencontre</u>

Mme Osborne propose un choix entre 2 nouvelles dates en remplacement du 15 juin qui est déjà prévu.

La prochaine rencontre aura lieu le 14 juin 2022. L'heure ainsi que le restaurant restent à déterminer.

19. <u>Levée de l'assemblée</u>

Mme Saint-Pierre propose la levée de l'assemblée à 20h42.
Adopté à l'unanimité. CÉ 202122-250522-12

Juli Osborne	Anthony Millar
Directrice	Président